

Cirse à feuilles découpées



© CBNB, H. Guillon

FAMILLE : Asteraceae

SYNONYMES :

Cirsium anglicum Lobel

NOMS VERNACULAIRES :

Cirse à feuilles découpées

Cirse des anglais

Cirse d'Angleterre

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte à rosette

TAILLE : (10-)30-80(-140) cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Juillet

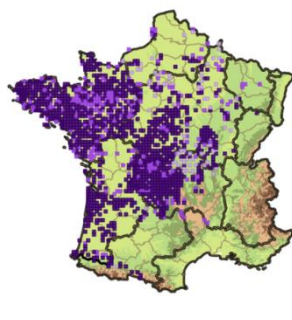
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <https://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNB, A. Lieurade

Cirsium dissectum (L.) Hill



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne ou bisannuelle

Port : Tige dressée, généralement simple, sans ailes

Système racinaire : Souche oblique, à racines fibreuses cylindriques ; courts rhizomes et courts stolons

Feuilles : Feuilles presque entières ou sinuées-dentées, un peu épineuses sur les bords mais sans aiguillons sur la face supérieure

Inflorescence : Capitules normalement solitaires (rarement regroupés jusqu'à 3)

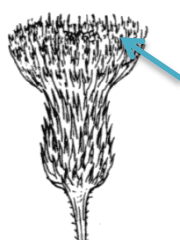
Fleurs : Fleurs toutes tubulées, de 15-25 cm de diamètre

Fruits : Akènes à longue aigrette blanche à poils plumeux



© CBNB, J. Geslin

Feuilles et capitule de *Cirsium dissectum*



Fleurs tubulées

Fleurs ligulées



Exemple de capitule

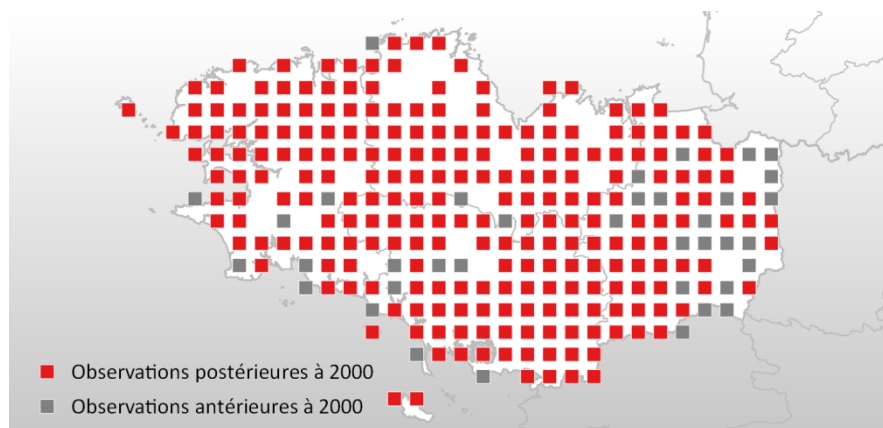
© Dessin : Flore de Coste

Milieu de vie

Prairies humides, marécageuses à tourbeuses. Egalement au sein des landes humides.

La Cirse à feuilles découpées indique des sols acides et surtout turfigènes, ainsi que des sols pauvres en éléments nutritifs.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000

■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://siflore.fcbn.fr)



Cirsium dissectum (L.) Hill

Cirse à feuilles découpées

Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Cirsium* que l'on retrouve en zone humide en Bretagne, notamment le Cirse des marais (*Cirsium palustre* (L.) Scop.) et le Cirse filipendule (*Cirsium filipendulum* Lange).

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.

	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	<i>Cirsium filipendulum</i> Lange
Découpeure des feuilles	Pennatifides (découpeure env. 50% largeur) à segments terminés par une longue épine	Dentées à lobées (découpeure < 50% largeur) à bords faiblement épineux	Pennatifides-partites (découpeure ≥ 50% largeur) à bords faiblement épineux
Insertion des feuilles caulinaires	Longuement décurrentes (aile épineuse sur toute la longueur de la tige)	Un peu embrassantes (tige non ailée)	Demi-embrassantes formant des oreillettes autour de la tige (tige non ailée)
Capitules	Agglomérés par 5-20 capitules sessiles en haut de la tige	Généralement solitaire (rarement jusqu'à 3)	Souvent 2-4 très écartés
Largeur du capitule	1-1,5(-2) cm	1,5-2,5(-3) cm	1,5-2,5(-3) cm
Involucre	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non déprimé en-dessous)	Ovoïde (non ou peu déprimé en dessous)
Bractées	Les externes contractées en mucron épineux	Lancéolées-linéaires et aiguës mais non épineuses	Les externes linéaires, longuement atténuées en pointe



Cirsium palustre



Cirsium dissectum



Cirsium filipendulum